



Rouen, 13 décembre 2007

## Communiqué de presse

### Elbeuf, Collège Mont-Vallot : Inauguration de la cuisine SEGPA

**Didier Marie, président du Département de Seine-Maritime, inaugurerà la cuisine SEGPA du Collège Mont Vallot le mardi 18 décembre à 15h00.**

Situé 1 impasse du Vallot à Elbeuf, le Collège Mont Vallot, dirigé par Jean-François Rivart, accueille 506 élèves, dont environ de 210 demi-pensionnaires, 10 UPI (Unités Pédagogiques d'Intégration), et 71 SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté).

Construit en 1979, l'établissement a une capacité d'accueil de 900 élèves.

#### **Gros travaux : 422 000€ de rénovations majeures en 2006-2007**

**La cuisine SEGPA du Collège Mont-Vallot, qui sera inaugurée le mardi 18 décembre à 15h, répond aux exigences fonctionnelles, techniques et réglementaires d'un enseignement moderne.** Elle s'inscrit dans la restructuration de la SEGPA du champ professionnel « préparation culinaire ». La cuisine restructurée se veut performante concernant notamment les normes de « marche en avant et méthodes HACCP » (aménagements conformes à la progression de différentes tâches sans croisement ni chevauchement des circuits, pour une séparation des secteurs « propres » et « souillés »).

En 2006, le Collège Mont-Vallot avait également bénéficié des gros travaux suivants :

- **rénovation complète du CDI,**
- **création d'une salle polyvalente** dans le préau.

En 2005, l'ensemble de la couverture de la cuisine avait en outre été rénovée, pour un montant de 101 000€.

#### **20,5 M€ pour une reconstruction totale en démarche HQE pour 2011**

Le Collège Mont-Vallot va être l'objet d'un rajeunissement total. Le Département de Seine-Maritime s'est en effet engagé à reconstruire totalement l'établissement en démarche Haute Qualité Environnementale pour 2011. Le site de la Gare a été retenu pour le futur collège Mont-Vallot. Le Département de Seine-Maritime consacra 20,5 M€ à l'opération.

#### **Les principales dotations pour l'année 2007/2008**

En 2008, le Collège Mont Vallot va percevoir une **dotation globale de fonctionnement de 152 046€, soit +18,49% depuis 2004.**

**61 923€ supplémentaires ont été attribués au Collège Mont Vallot au titre des dotations spécifiques :** renouvellement des équipements, initiatives

Pour précisions  
Contacter :

Service Presse  
Claire Boucher  
Port : 06 79 45 83 19  
[claire.boucher@cg76.fr](mailto:claire.boucher@cg76.fr)  
Tel : 02 35 03 57 39  
Fax : 02 35 03 54 30

Directeur de la  
Communication  
Pierre Bouho  
Port : 06 80 58 59 68  
[pierre.bouho@cg76.fr](mailto:pierre.bouho@cg76.fr)

Attachée de presse  
Camille Rotunno  
Port : 06 74 35 26 07  
[camille.rotunno@cg76.fr](mailto:camille.rotunno@cg76.fr)

Cabinet du Président  
du Département  
de Seine-Maritime  
Quai Jean Moulin  
76101 ROUEN CEDEX

pédagogiques (spectacle Respect et Paix, séjours linguistiques, impression d'un magazine), sorties pédagogiques (concert *Mozart l'Egyptien* à Paris, sortie au Palais de la Découverte à Paris, séjour à Asnelles, au futuroscope, visite de la Provence Romaine, voyage en Angleterre), frais d'abonnement ADSL, achat de CD-Roms pour le Centre de Documentation et d'Information, surcoût des **repas « bio et terroir »**, dispositif « **allègement des cartables** » (8 320€ en 2007), etc.

**Coté « cours » : le Département renforce ses actions à destination des collèges**

Situé en Zone d'Education Prioritaire, cet établissement est l'unité de référence du Réseau Ambition Réussite. A ce titre il a perçu une dotation de **8 500€ pour des actions autour de la lecture, de l'écriture, du conte et de la calligraphie.**

**Le Collège Mont Vallot fait partie du dispositif CRED, qui s'accompagne d'une dotation départementale pouvant atteindre 50 000€, et comprend 2 axes d'intervention :**

- 30 000€ pour un soutien scolaire personnalisé destiné aux élèves en difficulté scolaire (rémunération des intervenants).
- 20 000€ pour le financement d'actions complémentaires concernant tous les élèves du collège (sortie au Mémorial de Caen, visite de Rouen médiéval, de l'histoire de Péronne, projets théâtre, chorale inter-écoles, sortie à Samara pour les classes de SEGPA, etc.).

Depuis 2005, le Département de Seine-Maritime a en outre attribué 86 334€ au Collège Mont Vallot au titre de l'équipement en matériel informatique, une dépense qui correspond à 153,87€/élève et a permis d'atteindre l'objectif d'**1 ordinateur pour 4 élèves** dans cet établissement.

Dans le cadre d'un travail en partenariat, les élèves participent à diverses activités :

- l'opération « **Jazz dans les collèges** » (avec le Big Band Christian Garros),
- l'opération « **Aux sources de la vie** » (avec Les Amis du Monde),
- le **programme d'animation sur la maîtrise de l'énergie et de l'eau** de l'Association CARDERE.